

CONJONCTURE FRANÇAISE

Vers une politique de l'offre

Le programme de stabilité 2014-2017 présenté le 23 avril constitue la synthèse des récentes décisions gouvernementales, notamment celles formant l'ossature du Pacte de responsabilité et de solidarité, en matière de charges sociales et de fiscalité.

Ce projet repose d'abord sur un scénario macroéconomique. La prévision d'une croissance de 1 % en 2014 est légèrement supérieure au consensus des économistes, celle de 1,7 % en 2015 est plus ambitieuse (consensus à 1,3 %). En revanche, l'hypothèse de 2,25 % retenue pour 2016 et 2017 va bien au-delà des projections les plus optimistes. Elle signifierait l'enclenchement vertueux d'une croissance auto-entretenu.

Certes le gouvernement engage la mise en œuvre d'une politique de l'offre, annoncée par le président de la République dans ses vœux pour 2014. Les mesures d'allègement des cotisations sociales des entreprises atteignent un total de 10 milliards d'euros, à raison de 5,5 milliards en 2015 et de 4,5 milliards en 2016. La baisse de la fiscalité des entreprises porterait sur 1 milliard en 2015, sur environ 5 milliards en 2016 comme en 2017. Soit un total de 21 milliards sur la période 2015-2017, sachant que le CICE monterait à son rythme de croisière de 20 milliards.

La priorité désormais donnée à la stabilisation des dépenses marque une inflexion attendue depuis longtemps, mais ces efforts, de même que ceux d'allègements des charges sur le secteur productif méritent d'être accentués, afin de renforcer la reprise. La France bénéficie du redressement de l'activité chez ses voisins européens, mais encore faut-il qu'elle ait la capacité d'en bénéficier le plus pleinement possible.